

Jour de séance 58

le vendredi 10 décembre 2021

9 h

Prière.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à rétablir les services d'urgence et l'accès aux lits de soins actifs à l'Hôpital mémorial de Sackville. (Pétition 36.)

M. Hogan donne avis de motion 94 portant que, le jeudi 16 décembre 2021, appuyé par M. Carr, il proposera ce qui suit :

attendu que le rapport annuel de 2021, *Loi sur l'abrogation des lois*, déposée à l'Assemblée législative le 16 mars 2021, énumère les lois suivantes d'intérêt public de la Législature ou leurs dispositions qui doivent entrer en vigueur par proclamation et qui ont été sanctionnées au moins neuf ans avant le 31 décembre 2020 et n'étaient pas entrées en vigueur à cette date :

1. *Loi sur les prestations de pension*, L.N.-B. 1987, ch. P-5.1 :
 - article 2
2. *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*, L.N.-B. 2001, ch. 29 :
 - articles 1 et 5 et alinéa 2b)
3. *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement*, L.N.-B. 2009, ch. 40
4. *Loi modifiant la Loi sur les assurances*, L.N.-B. 2010, ch. 24

attendu que, puisque les lois d'intérêt public de la Législature ou leurs dispositions figurent dans le rapport annuel, elles seront abrogées le 31 décembre 2021, conformément à l'article 2 de la *Loi sur l'abrogation des lois*, sauf si l'Assemblée législative adopte une résolution faisant opposition à leur abrogation ;

qu'il soit à ces causes résolu que les lois d'intérêt public de la Législature ou leurs dispositions énumérées dans la présente résolution ne soient pas abrogées.

L'hon. M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre étudie la motion 89, après quoi la troisième lecture des projets de loi 68, 70, 77 et 80 sera appelée.

Le débat reprend sur l'amendement de la motion 89, proposé le jeudi 9 décembre 2021 par M. Coon, appuyé par M. Arseneau.

Le débat se termine. L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 18

M. Arseneault	M. Coon	M. D'Amours
M ^{me} Thériault	M. LeBlanc	M ^{me} Mitton
M. Melanson	M. K. Chiasson	M. Legacy
M. McKee	M. C. Chiasson	M. Gauvin
M ^{me} Landry	M. Bourque	M. Landry
M. Guitard	M. LePage	M. Arseneau

CONTRE : 26

l'hon. M. Holder	l'hon. M. Holland	M. Cullins
l'hon. M. Savoie	l'hon. M ^{me} Green	M ^{me} Anderson-Mason
l'hon. M. Higgs	l'hon. M ^{me} Dunn	M. Hogan
l'hon. M. Steeves	l'hon. M. Cardy	M. Ames
l'hon. M ^{me} Shephard	l'hon. M. Allain	M. Carr
l'hon. M. Flemming	l'hon. M ^{me} Johnson	M. Turner
l'hon. M. Fitch	M. Wetmore	M. Austin
l'hon. M ^{me} M. Wilson	M ^{me} S. Wilson	M ^{me} Conroy
l'hon. M. Crossman	M ^{me} Bockus	

Après dispense, sur autorisation, des 10 minutes de sonnerie d'appel, la motion 89, mise aux voix, est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 26

l'hon. M. Holder	l'hon. M. Holland	M. Cullins
l'hon. M. Savoie	l'hon. M ^{me} Green	M ^{me} Anderson-Mason
l'hon. M. Higgs	l'hon. M ^{me} Dunn	M. Hogan
l'hon. M. Steeves	l'hon. M. Cardy	M. Ames
l'hon. M ^{me} Shephard	l'hon. M. Allain	M. Carr
l'hon. M. Flemming	l'hon. M ^{me} Johnson	M. Turner
l'hon. M. Fitch	M. Wetmore	M. Austin
l'hon. M ^{me} M. Wilson	M ^{me} S. Wilson	M ^{me} Conroy
l'hon. M. Crossman	M ^{me} Bockus	

CONTRE : 18

M. Arseneault	M. Coon	M. D'Amours
M ^{me} Thériault	M. LeBlanc	M ^{me} Mitton
M. Melanson	M. K. Chiasson	M. Legacy
M. McKee	M. C. Chiasson	M. Gauvin
M ^{me} Landry	M. Bourque	M. Landry
M. Guitard	M. LePage	M. Arseneau

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

68, *Loi modifiant la Loi sur les recours dans le secteur de la construction* ;

70, *Loi modifiant la Loi sur les Récipients à boisson.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 77, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M. Coon, appuyé par M. Arseneau, propose l'amendement suivant :

AMENDEMENT

que la motion portant troisième lecture soit amendée par la substitution, à tout le passage suivant le mot « que », de ce qui suit :

« le projet de loi 77, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, ne soit pas maintenant lu une troisième fois puisqu'il autorisera Énergie NB à établir une structure organisationnelle qui lui permettra de réaliser des projets commerciaux ou d'investir dans les projets commerciaux d'autres personnes sans avoir de comptes à rendre à la population. »

La question proposée au sujet de l'amendement, il s'élève un débat.

Le débat se termine. Après dispense, sur autorisation, des 10 minutes de sonnerie d'appel, l'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 20

M. Arseneault	M. Austin	M ^{me} Mitton
M ^{me} Thériault	M. LeBlanc	M ^{me} Conroy
M. Melanson	M. K. Chiasson	M. Legacy
M. McKee	M. C. Chiasson	M. Gauvin
M ^{me} Landry	M. Bourque	M. Landry
M. Guitard	M. LePage	M. Arseneau
M. Coon	M. D'Amours	

CONTRE : 24

l'hon. M. Holder	l'hon. M. Crossman	M ^{me} S. Wilson
l'hon. M. Savoie	l'hon. M. Holland	M ^{me} Bockus
l'hon. M. Higgs	l'hon. M ^{me} Green	M. Cullins
l'hon. M. Steeves	l'hon. M ^{me} Dunn	M ^{me} Anderson-Mason
l'hon. M ^{me} Shephard	l'hon. M. Cardy	M. Hogan
l'hon. M. Flemming	l'hon. M. Allain	M. Ames
l'hon. M. Fitch	l'hon. M ^{me} Johnson	M. Carr
l'hon. M ^{me} M. Wilson	M. Wetmore	M. Turner

Après dispense, sur autorisation, des 10 minutes de sonnerie d'appel, la motion portant que le projet de loi 77 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 24

l'hon. M. Holder	l'hon. M. Crossman	M ^{me} S. Wilson
l'hon. M. Savoie	l'hon. M. Holland	M ^{me} Bockus
l'hon. M. Higgs	l'hon. M ^{me} Green	M. Cullins
l'hon. M. Steeves	l'hon. M ^{me} Dunn	M ^{me} Anderson-Mason
l'hon. M ^{me} Shephard	l'hon. M. Cardy	M. Hogan
l'hon. M. Flemming	l'hon. M. Allain	M. Ames
l'hon. M. Fitch	l'hon. M ^{me} Johnson	M. Carr
l'hon. M ^{me} M. Wilson	M. Wetmore	M. Turner

CONTRE : 20

M. Arseneault	M. Austin	M ^{me} Mitton
M ^{me} Thériault	M. LeBlanc	M ^{me} Conroy
M. Melanson	M. K. Chiasson	M. Legacy
M. McKee	M. C. Chiasson	M. Gauvin
M ^{me} Landry	M. Bourque	M. Landry
M. Guitard	M. LePage	M. Arseneau
M. Coon	M. D'Amours	

Le projet de loi 77, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

Avant le vote par appel nominal sur la motion portant troisième lecture, M. Arseneault demande le consentement unanime de la Chambre pour appliquer à l'inverse le résultat du dernier vote à la motion portant troisième lecture. Le consentement est refusé.

M. Arseneault invoque le Règlement ; il soutient que les parlementaires ne devraient être autorisés à participer aux votes par appel nominal que s'ils prennent place à la Chambre quand la question est mise aux voix. Le président de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé.

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

80, *Loi modifiant la Loi sur les foyers de soins*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

La séance est levée à 11 h 11.